



Demande de bourse nationale de collège pour l'année scolaire 2023-2024

La demande de bourse nationale de collège¹ est émise par le Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse.

Cadre réservé à l'administration (Ne rien remplir dans ce cadre)
INE:////////////	N°Etab ://_/_/_/_/_/_/_/
Date de dépot du dossier dans l'établisse	ement :
Classe fréquentée par l'élève :	

Formulaire à compléter et à envoyer

Merci de remplir ce formulaire en majuscules, de cocher les cases qui concernent votre situation et de ne rien inscrire dans les cases grises

ne rien inscrire dans les cases g	grises			
1. Les membres de la fam	ille			
L'élève pour lequel vous den	nandez la bo	urse		
Son nom:				
Ses prénoms :				
☐ Fille ☐ Garçon				
Sa date de naissance I M M I A	AAA	Son département de	e naissance	
Son pays de naissance :				Conference on the second party and the second party
Sa nationalité : \square française	☐ d'un pay	s de l'union europé	enne [d'un autre pays
Classe fréquentée par l'élève :				
Si l'élève est sous tutelle administrati	ve indiquez l'org	anisme :		
Votre nom de naissance :		en charge de l'élève		
Votre prénom :		TO THE STATE OF TH		
Votre adresse :				
Code postal Comm				
Numéro de téléphone :			region and the second s	
Adresse mail:				
Exercez vous une activité professionr Profession :	nelle? 🔲 🤇	Dui 🗌 non		
Vous êtes :				
marié(e) pacsé(e)	en concubina	age² 🗌 divorcé(e)	(ve)

- 1. Articles R. 531-1 à D. 531-12 et D. 531-42 à D. 531-43 du Code de l'éducation
- 2. Nous considérons que vous vivez en concubinage si vous partagez avec votre partenaire votre domicile sans avoir le même avis d'imposition.

Votre partenaire est : la mère de l'élève le père	de l'élève 🔲 autr	e		
Son nom de naissance :				
Son nom d'usage (si différent) :				
Son prénom :				
Son adresse :				
Code postal Commu				
Exerce t-il une activité professionnelle Profession :	e? 🗌 Oui 📗 Non			
Les personnes à charge du fo	ver:			
Nom et prénom de chacune des personnes à charge (y compris l'élève pour qui vous demandez la bourse)	Date de naissance	Établissement scolaire fréquenté ou profession		rsier non
	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1			
	I I I M M I A A A			IJ
			<u>L</u> ī	947771 11 <u></u>
	I I I M M I A A A A			
	<u> </u>			Ĭ.
	1 - 1 - 1 - A - A - A - A - A - A - A -		6.3	i in
	1 + IM H I A A A A	(200.0000000000000000000000000000000000		

2. Engagement de la famille

Si vous vous êtes trompé, signalez-le dès que possible à l'établissement où vous avez déposé votre demande de bourse. Il corrigera les informations concernées. Si cette rectification fait baisser le montant des prestations que vous recevez, vous devrez rembourser les sommes perçues en trop. Si vous êtes de bonne foi et que c'est votre première erreur, vous ne serez pas sanctionné 1. En revanche, si vous commettez une fraude ou de fausses déclarations pour obtenir des avantages auxquels vous n'auriez pas droit, vous risquez une amende et/ou une peine d'emprisonnement, comme prévu par la loi². OUPS.GOUV.FR Je certifie sur l'honneur que les renseignements que j'ai donnés sur cette déclaration sont exacts. Vous avez droit à l'erreur Vous devez dater et signer la rubrique suivante (en cochant la case qui correspond à votre situation) Je soussigné(e): la mère le père autre personne en charge de l'élève Le: I I M M / A A A A signature:

Nous avons besoin de vos données pour étudier votre demande, calculer le droit à bourse de l'élève concerné par la demande et pour vous contacter. Vos informations seront conservées le temps de la scolarité de l'élève par l'établissement scolaire. Vous avez le droit d'accéder, rectifier et effacer les données qui vous concernent. Pour exercer votre droit, adressez-vous au délégué à la protection des données à l'adresse suivante : dpd@education.gouv.fr.

Après avoir contacté le délégué à la protection des données, si vous estimez que vos droits Informatique et Libertés ne sont toujours pas respectés, vous pouvez faire une réclamation en ligne ou par voie postale à la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL).

Conformément au Règlement (UE) n° 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 et à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 dite « informatique et libertés » modifiée.

Pièces communiquées :	
Avis d'impôt sur le revenu	Oui 🗌 Non 🛭
Relevé d'identité bancaire (BIC/BAN)	Oui 🗌 Non 🛭
Procuration (uniquement pour les élèves scolarisés dans un établissement privé)	Oui 🗌 Non [
Attestation de paiement de la CAF	Oui 🗌 Non 🛭
Autre:	
Charges et ressources: Nombre d'enfants / / / Ressources / / / / / L	<u> </u>
Charges et ressources : Nombre d'enfants / / Ressources / / / / Décision du chef d'établissement (pour les établissements publics) : Montant attrib u	

^{2.} En application des articles 441-1 et suivants du code pénal. L'intégralité de ces dispositions sont disponibles sur le site <u>legifrance.gouv.fr</u>.



^{1.} Connectez-vous sur le site oups.gouv.fr pour en savoir plus sur le droit à l'erreur.

